SNUipp Hors de France
128 bd Blanqui 75013 Paris

Paris, le 26 avril 2011

à Madame la Directrice

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Madame la Directrice,

Depuis plusieurs années, la situation des personnels des établissements du réseau de l'AEFE ne cesse de se dégrader.

Leurs rémunérations sont en baisse constante : le gel des indices de la fonction publique, la réforme des retraites, les insuffisances du dispositif de l'ISVL en regard de l'augmentation du coût de la vie dans le monde, l'avantage familial qui couvre tout juste les frais de scolarité alors qu'il est destiné selon le décret 2002 22 « à prendre en compte les charges de famille », l'exclusion des résidents du système des bourses scolaires et la diminution de la rémunération pendant les congés de maladie portent sérieusement atteinte au pouvoir d'achat des enseignants détachés.

Les rémunérations et la protection sociale des recrutés locaux ne semblent pas constituer la priorité des établissements de l'AEFE, beaucoup plus prompts à augmenter les écolages que les salaires.

Leurs emplois sont menacés : l'accroissement des charges supportées par les établissements et les familles, les déconventionnements (en particulier dans le réseau malgache) et le « plafond d'emplois » conduisent à des suppressions de postes et précarisent la situation des personnels, détachés et recrutés locaux.

La précarité augmente : La volonté affichée de l'agence « d'encourager » les résidents à la mobilité, les irrégularités constatées au recrutement en CCPLA sur lesquelles l'Agence ferme les yeux, la pratique des non renouvellements de détachements et les dernières restrictions sur l'exercice du temps partiel à l'étranger constituent d'importants reculs. Trop de collègues titulaires sont encore contraints de se mettre en disponibilité pour pouvoir travailler dans le réseau.

Nous avons, à maintes reprises, attiré votre attention sur ces difficultés dans toutes les instances de l'AEFE. A ce jour, aucune réponse satisfaisante ne nous a été apportée.
En conséquence, nous appelons les personnels à se mettre en grève le mardi 10 mai 2011, veille du prochain Conseil d'administration de l'AEFE.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre attachement au service public d'enseignement français à l'étranger.

Pour le SNUipp Hors de France,

Christophe Le Bolc'h